



Rapport financier – Exercice 2021-2022

Avant-propos.

La reprise, presque normale, de toutes les activités nous a enfin permis de nous retrouver et la très courte interruption de janvier n'a pas trop perturbé la suite de la saison. Ainsi l'exercice comptable a-t-il repris, lui aussi, la sienne à l'image des saisons d'avant confinement.

Comme cela a été dit, la reprise des comptes en cours de saison précédente fut plutôt dérangeante mais l'aide de Philippe Coste, Alain Briand et Roger Natella en a permis le rétablissement et les écarts constatés alors enfin expliqués par les dettes des clubs envers la ligue de même que l'inverse auquel s'ajoutait les engagements d'équipe dont les compétitions avaient été annulées et le remboursement de la fédération exécuté sur le compte de la ligue.

Présentation des comptes.

Recettes : 20 707.83 €

L'affiliation des 30 clubs ayant licencié 781 adhérents, dont 7 « PassScolaire », a rapporté 13 084.00 € soit 63.64 % se répartissant ainsi selon les disciplines :

Disciplines	Licenciés	%	Montant /€	%
Américain	81	10.37	1 315.00	10.05
BlackBall	119	15.24	1947.00	14.88
Carambole	578	74.01	9781.00	74.76
Snooker	3	0.38	41.00	0.31

A cela s'ajoute les 2 000.00 € de la région, subvention qui a demandé un lourd et exigeant travail dans la constitution des dossiers, pour 9.73 %.

L'encaissement des chèques, reliquat de 2020-2021, s'élève à 539.00 € soit 2.60 %.

La participation aux CFA est de 780.00 € soit 3.77 %.

Au titre de la convention FFB-LMB/ETR, virement de la FFB de 3 990.00 € soit 19.27 %.



Ligue Méditerranéenne de Billard

Dépenses : 20 331.29 €

Le défraiement des déplacements des phases finales nationales est la principale charge pour 6 844.98 soit 33.67 % du total des recettes et 52,32 % du produit des licences.

Disciplines	Montant /€	% Recettes	% Licences
Américain	2 452.44	12.06	18.74
BlackBall	962.68	4.73	7.36
Carambole	3 230.00	15.89	24.69
Snooker	199.86	0.98	1.53

L'ensemble des frais, poste, bureau, banque, NdF, sportifs, abonnement, maintenance informatique, subvention club pour 5 621.40 € soit 29.08%.

Les formations CFA 2 236.54 € soit 11.57 %. (Ecart de ~8 % dû au formateur ext. pour le BâP).

La facture ETR de 3 848.40 € soit 19.91 % (Couverte par le virement de la FFB).

L'engagement des équipes pour 240.00 € épurent les dettes, portées à notre connaissance, de la ligue envers les clubs.

L'exercice 2021-2022 est positif de 376,54 €.

Ce document est établi suite au rapport des vérificateurs des comptes.

Le 15/09/2022

Le trésorier
P. Establier

Le président
L. Amouroux